

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT  
CHEF DU GOUVERNEMENT  
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la Loi N° 2002-17 du 07 Février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU la Loi N° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU le Décret N° 2008-637 du 27 Octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Lettre N° 396/MCAT/DC/SG/DPAC/SP-C du 16 Juillet 2008 transmettant le dossier et la liste des intéressés ;
- VU le Procès-Verbal de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 05 au 20 Novembre 2008 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont promues à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social au grade d'Officier pour prendre rang à compter du 02 Avril 2008, date de leur réception dans le nouveau grade, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

- Madame AGUIDIGBADJA Sophie (chevalier OMS par décret n° 95-391 du 11/12/1995)
- Messieurs :
- HUNTCHEDÉ Houndeffo (chevalier OMS par décret n° 95-391 du 11/12/1995)
- AKPOVO Timothée (chevalier OMS par décret n° 95-391 du 11/12/1995)
- KPATCHAVI Affanouvi, Artiste, Compositeur, Chanteur (chevalier OMS par décret n° 95-391 du 11/12/1995)

**Article 2** : Sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social au grade de chevalier pour prendre rang de la date de leur réception, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

- ABAYI Philippe, Artiste
- AKINOCHO Marcelline, épouse ABOH, Artiste Comédienne
- AJANONHUN Maximus-Unitas, Artiste Musicien
- AHOSSI André Johnny, Artiste Chanteur
- ALLADATIN Orden
- D'ALMEIDA Acloun Ambroise, Employé de Banque, Artiste
- D'ALMEIDA Armand Mathurin Joseph, Artiste Musicien
- ALOUGBINE Dine
- ATIOTGBE Dansou Faustin, Artiste Chanteur
- Feu BEHANZIN Théodore à titre posthume
- BENTO Gustave Eustache Akinchola, Artiste Musicien
- COUAO-ZOTTI Florent Raoul, Ecrivain
- DADELE Antoine
- DAKPOGAN Calixte
- DEDEWANOU Godonou Claude Eric, Artiste Musicien
- GAHOU Koffi
- HABIBOU Zeynab
- HAZOUME Romuald
- HOUNSOU BLEKPON Gokponyeton, Musicien
- KAKPO Cosme
- GNONNOU Kouassivi Dominique, Artiste Peintre Sculpteur
- PEDE Yves Appolinaire
- LAFIA Bio Edmond Jolidon, Professeur de musique, Artiste Musicien
- LOKO Augustin Pierre Agosè Folaranmi
- LOUCOU Michel, Artiste Compositeur Chanteur

- MAKPONSE Coho Boniface, Artiste Comédien
- MIGBOGOHE Dossou Assogba
- ODOUTAN Jean
- SANGARE OUMAR Zoubératou, Artiste Chanteuse
- Da SILVA Hippolyte
- TOKOUDAGBA Cyprien, Artiste Plasticien
- Feu TOKANNOU Codjo Jonas, Artiste Chanteur Compositeur à titre posthume
- ADAM Aliou
- BAGRI Eloi
- BEHANZIN Charlemagne
- GBENOU Gustave Vickey
- BALOGOUN Djima
- Feu MOUSSA Mama, Artiste Musicien à titre posthume
- MOUSTAPHA Noua Dine
- YABO Cathérine

**Article 2** : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 09 avril 2009

Par le Président de la République,  
 Chef de l'Etat,  
 Chef du Gouvernement,  
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



**Dr Boni YAYI**

Pour le Grand Chancelier  
 Le Vice Grand Chancelier

**Romain VILON GUEZO**

**Ampliations** : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES  
 26 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-  
 DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 44.